

## SÉNAT

Le mercredi 30 août 1950

La séance est ouverte à 3 heures de l'après-midi, le Président étant au fauteuil.

Prière et affaires courantes.

## SUSPENSION DU RÈGLEMENT

## MOTION

L'honorable Wishart McL. Robertson propose

Que soient suspendus, pour le reste de la présente session du Parlement, les articles 23, 24 et 63 du Règlement en tant qu'ils visent les bills publics.

—Je tiens à signaler aux sénateurs que l'adoption de la présente motion n'infirmes en rien le droit dont jouit la majorité au Sénat de décider de l'ordre à suivre relativement aux mesures dont nous sommes saisis. Règle générale, c'est vers la fin de la session qu'on présente une motion de ce genre, afin d'obtenir l'assentiment unanime du Sénat à l'égard de toute modification dans les formalités ordinaires relatives à l'adoption des bills publics.

En l'occurrence, j'espère que mes collègues jugeront à propos d'adopter la présente motion.

(La motion est adoptée.)

## FEU LE TRÈS HONORABLE W. L. MACKENZIE KING

HOMMAGES À LA MÉMOIRE DE L'ANCIEN PREMIER MINISTRE

L'honorable Wishart McL. Robertson: Honorables sénateurs, le samedi soir 2 juillet 1950, prenait fin, à sa résidence d'été à Kingsmere, (P.Q.), la carrière du très honorable William Lyon Mackenzie King.

Il a tenu si longtemps une place de premier plan dans la vie publique du Canada que la plupart des Canadiens avaient peine à se rappeler l'époque où sa personnalité ne dominait pas la scène publique. La plupart des membres de ce côté du Sénat, y compris les plus anciens, doivent leur nomination à des gouvernements qu'il dirigeait, plusieurs d'entre eux ayant eu l'avantage d'entretenir avec lui les plus étroites relations pendant toute sa longue carrière politique. Il serait très difficile, en effet, d'évaluer exactement l'influence qu'il a exercée, depuis de nombreuses années, sur les tendances et sur l'activité politique de la population canadienne.

Bien que l'appui politique lui ait été assuré pendant une période de temps sans précédent, il était inévitable qu'en certains moments on dût l'attaquer rudement, non moins que les

programmes qu'il soutenait. Il est généralement reconnu que le Canada est un pays difficile à gouverner, même dans les conditions les plus favorables. Lorsqu'en plus des problèmes du temps de paix on voit surgir les charges écrasantes qu'entraîne la guerre, les possibilités de divergences violentes d'opinion s'en trouvent multipliées d'autant.

S'il fut une règle fondamentale qui éclaira tous les principes dirigeants de la longue carrière politique de M. King, c'est bien son dévouement passionné à la cause de l'unité nationale. Il semblait comprendre instinctivement qu'en un pays comme le nôtre où les groupes ethniques comptent tant d'origines diverses et variées, il existe des occasions pleines de graves dangers mais qui offrent en même temps des possibilités de succès énormes. Il a semblé se rendre compte que si, lors de la tension résultant d'événements importants et d'émotions profondes, les haines oubliées depuis longtemps devaient se ranimer, ces haines pourraient allumer une flamme qui ne tarderait pas à prendre les proportions d'une conflagration, au péril de notre existence nationale. Il semblait convaincu d'autre part que si, au cours de ces moments extrêmement graves, les conseils les plus calmes portaient fruit et si l'on ne perdait jamais de vue le sentiment profond de l'unité nationale, le nouveau monde verrait émerger éventuellement une nation qui ne serait pas seulement grande en elle-même mais qui serait aussi destinée à fournir au monde entier un exemple à admirer et, espérait-il, à imiter.

A certains moments, sa prudence suscita beaucoup de ressentiment. On ridiculisa l'aise avec laquelle il en venait aux compromis et les critiques les plus dures furent dirigées contre lui lorsqu'il ne sut pas prendre de mesures plus énergiques en certains cas. Le temps seul permettra à l'histoire d'apprécier l'influence de cet homme. Il n'en reste pas moins vrai que durant la période où il dirigea la vie politique du Canada, l'unité et l'harmonie qui vinrent à régner entre les divers éléments de notre pays ne laissèrent rien à désirer. La façon prudente dont il a abordé les événements qui ont précédé la seconde guerre mondiale lui valut l'assentiment unanime du Parlement à l'égard des programmes qu'il arrêta à l'époque. Pendant toute la période des hostilités et les épreuves des années d'après-guerre, l'unité et la coopération de toutes les parties du Canada ont offert un spectacle édifiant. Après avoir occupé une place relativement obscure parmi les nations du monde, le Canada joue maintenant un rôle très important et jouit d'une grande influence aux conseils des nations. Cette influence dépasse de beaucoup l'importance numérique de sa population.